

De : [Accès à l'information - Montréal](#)
À :
Objet : 200877037 demande d'accès à l'information
Date : 20 septembre 2024 12:15:00
Pièces jointes : [Documents, 376 à 386, avenue Laurier Ouest.pdf](#)
[Avis de recours .pdf](#)
[image001.png](#)

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 16 août dernier, concernant les adresses suivantes : 376 à 386, avenue Laurier Ouest, Montréal

Vous trouverez en pièce jointe les documents visés par votre demande pour le 382, avenue Laurier Ouest, Montréal.

Avec les informations que vous nous avez transmises, nous vous confirmons, après vérifications, que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande concernant les autres adresses.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information
Bureau de Montréal / OK
Direction de l'accès à l'information
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
www.environnement.gouv.qc.ca





Le 31 août 1998

NETTOYEUR BRILOTTI -
382, LAURIER OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2V 2K7

N/Réf. : 7610-06-01-0405500

Objet : Programme temporaire de crédit d'impôt pour le remplacement des machines de nettoyage à sec au perchloroéthylène

Madame,
Monsieur,

Par la présente, nous aimerions vous rappeler que la date d'échéance pour participer au programme de remplacement des machines de nettoyage à sec donnant droit à un crédit d'impôt est le 31 décembre 1999. Le gouvernement du Québec vous a fait parvenir, au début de 1998, un dépliant d'information sur les modalités pour bénéficier du programme en vigueur.

Le but du programme est de réduire les émissions de perchloroéthylène (PERC) provenant des activités de nettoyage à sec. Le perchloroéthylène étant un produit hautement toxique, on se doit de limiter son usage. En effet, le PERC dans les ateliers de nettoyage à sec se retrouve généralement dans les vapeurs dégagées à l'atmosphère ainsi que dans les résidus liquides et solides. Ces émissions sont susceptibles de porter atteinte à la santé des gens et à la qualité de l'environnement.

De plus nous tenons à vous informer que le ministère de l'Environnement et de la Faune procède actuellement à la révision du Règlement sur la qualité de l'atmosphère (Q-2, r. 20). Cette révision aura pour conséquence que toute machine de nettoyage à sec utilisant le perchloroéthylène (PERC) comme solvant devra être de type étanche réfrigéré. La date pour la mise en vigueur des nouvelles normes est à déterminer. Toutefois, le 1^{er} janvier 2001 est la date actuellement envisagée.

...2

Direction régionale de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9

Téléphone : (514) 873-3636
Télécopieur : (514) 873-4479



Ce papier contient 50 % de fibres recyclées, dont 20 % de postconsommation.

Donc, si vous exploitez actuellement une machine à transfert ou en circuit fermé, non réfrigérée utilisant le PERC comme solvant, il serait avantageux pour vous de profiter du programme actuellement en vigueur.

Pour toutes questions relatives à ce programme, vous pouvez communiquer avec monsieur Ronald Parent, ingénieur, au numéro suivant : (514) 873-3636, poste 256 ou madame Lucie Baril-Matthieu au numéro suivant : (514) 873-3636, poste 259.

Veillez, agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



GC/RP/nl

Gérard Cusson
Chef du Service industriel

INSPECTION DES NETTOYEURS À SEC

Direction régionale : CCERQ - Laval

N° dossier : 7610-06-01-04055-01 No du document : _____

N° du lieu d'intervention (SAGO) : X2121764 N° d'intervention (SAGO) : 300602824

DONNÉES RELATIVES À L'INSPECTION

Date d'inspection : 12 juillet 2010 Heure (début) : 11h 15 Heure (fin) : _____

Type d'inspection : FERMÉ

But de l'inspection : Vérification de la
gestion des M.A.R.

☒ 1^{re} inspection (diagnostic) _____

☐ 2^e inspection _____

☐ 3^e inspection _____

Inspecteur/inspectrice : Patricia Martin

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom (raison sociale) : Nettoyage Brilotti

Adresse de l'entreprise : 382 Laurier

Municipalité : Montréal

Code postal : H2V 1L7

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel du répondant : _____

Personne contact : _____

Propriétaire du terrain : ☐ oui ☐ non

Nom du propriétaire : _____

Année d'installation de l'entreprise : _____

PERSONNES RENCONTRÉES

Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire

INSPECTION D'ÉQUIPEMENT – NETTOYEURS À SEC

DESCRIPTION

Combien de machines ?	
Génération :	☐ type I ☐ type II ☐ type III ☐ type IV ☐ autre (spécifier) :
Décrire la gestion des filtres à l'intérieur de la machine :	
Nettoyés :	
Drainés :	
Éliminés :	
Autre (spécifier) :	
Type de filtre (intérieur) :	☐ nylon ☐ charbon ☐ écologique ☐ filtre à mousse ☐ carton ☐ papier ☐ acier
	☐ n'utilise pas de filtre ☐ disque réutilisable ☐ cuisson ☐ carbone ☐ métal ☐ autre (spécifier) :
Fréquence des changements des filtres internes de la machine :	
Nylon :	Charbon : Autre (spécifier) :
Fréquence des changements des filtres au charbon (extérieur de la machine) :	
☐ quotidienne ☐ hebdomadaire ☐ mensuelle ☐ autre (spécifier) :	
La machine a-t-elle un distillateur ? ☐ oui ☐ non	

OPÉRATION DES MACHINES

Les boues sont récupérées à quelle fréquence ?	
Boues de filtration :	☐ quotidienne ☐ hebdomadaire ☐ autre (spécifier) :
Boues de distillation :	☐ quotidienne ☐ hebdomadaire ☐ autre (spécifier) :
Y a-t-il un séparateur eau / solvant ? ☐ oui ☐ non	
Les machines ont-elles un tuyau pour évacuer l'effluent ? ☐ oui ☐ non	
Si oui, où est connecté le tuyau ?	☐ au séparateur (eau/solvant) ☐ drain ☐ réservoir ☐ à l'extérieur ☐ récipient ☐ autre (spécifier) :
S'il s'agit d'un drain, où se dirige-t-il ?	☐ à l'égout sanitaire/unitaire ☐ à l'égout pluvial ☐ fosse septique ☐ directement à l'environnement
Avez-vous constaté des signes de fuites ou de déversement ? (ex. cernes, taches ou autres) ☐ oui ☐ non Si oui, spécifier :	
Quel est l'état de la tuyauterie ? ☐ bon ☐ corrodé ☐ impossible à visualiser	
Y a-t-il un bassin de rétention sous la machine : ☐ oui ☐ non	
Sinon, existe-t-il un autre système de récupération ?	
Observations et recommandations :	

**À TITRE PRÉVENTIF,
ENTREPOSAGE DES MATIÈRES PREMIÈRES**

SOLVANT NEUF : ☐ oui ☐ non Si oui, compléter. Sinon, aller à « Solutions de nettoyage »		
Quantité de solvant acheté chaque année :	Combien de barils sur place ?	Ventilation : ☐ oui ☐ non
Avez-vous constaté des signes de fuites ou de déversement ? (ex. cernes, taches ou autres) ☐ oui ☐ non Si oui, spécifier :		
SOLUTIONS DE NETTOYAGE (SAVONS) :	Bassin de rétention : ☐ oui ☐ non	
	Étiquette visible avec le nom : ☐ oui ☐ non	Étiquette avec code dangerosité : ☐ oui ☐ non
Avez-vous constaté des signes de fuites ou de déversement ? (ex. cernes, taches ou autres) ☐ oui ☐ non Si oui, spécifier :		

**À TITRE PRÉVENTIF,
PRODUITS UTILISÉS POUR LA BUANDERIE**

Buanderie : ☐ oui ☐ non	Si oui, compléter :	Sinon, aller à « Imperméabilisation »
Absorbant à proximité : ☐ oui ☐ non	Étiquette visible avec le nom : ☐ oui ☐ non	Étiquette avec code dangerosité : ☐ oui ☐ non
Avez-vous constaté des signes de fuites ou de déversement ? ☐ oui ☐ non Si oui, spécifier :		
Combien de barils sur place ?		
Séparation des produits incompatibles (inflammable, corrosif, toxique, carburant) : ☐ oui ☐ non		
Bassin de rétention séparé pour chaque produit : ☐ oui ☐ non Spécifier :		

PRODUITS UTILISÉS POUR L'IMPERMÉABILISATION

Imperméabilisation : ☐ oui ☐ non Si oui, compléter :
Avez-vous constaté des signes de fuites ou de déversement ? ☐ oui ☐ non Si oui, spécifier :

COMMENT L'EAU DE LAVAGE DES PLANCHERS EST-ELLE GÉRÉE ?

Versée dans un drain ? ☐ oui ☐ non		
Si oui, où ce drain mène-t-il ?	☐ égout sanitaire/unitaire ☐ égout pluvial	☐ fosse septique ☐ directement à l'environnement (spécifier) :
L'eau est-elle traitée ? ☐ oui ☐ non		
Si oui, comment l'eau traitée est-elle gérée ?		

ENTREPOSAGE DES MATIÈRES DANGEREUSES RÉSIDUELLES (MDR)¹

Lieu dédié spécifiquement aux MDR : ☐ oui ☐ non Sinon, spécifier :	
Localisation : ☐ intérieure ☐ extérieure	
Lieu sécurisé : ☐ oui ☐ non	Contenant étanche (art. 45) : ☐ oui ☐ non
Espace clôturé : ☐ oui ☐ non	Bassin de rétention (art. 33-34-35) : ☐ oui ☐ non
Pièce fermée : ☐ oui ☐ non	Présence d'absorbant : ☐ oui ☐ non
Autre (spécifier) :	Étiquette visible avec le nom (art. 46) ☐ oui ☐ non
Séparation des produits incompatibles (inflammable, corrosif, toxique, carburant) (art. 41) : ☐ oui ☐ non	
Identification de l'emplacement : ☐ oui ☐ non Si oui, spécifier :	
Avez-vous constaté des signes de fuites ou de déversement ? (ex. cernes, taches ou autres) ☐ oui ☐ non Si oui, spécifier :	
Y a-t-il un drain (art. 35) : ☐ oui ☐ non	Si oui, où ce drain mène-t-il ?
Le drain est-il obturé (art. 45) ? ☐ oui ☐ non	
Est-ce accessible à l'équipe d'urgence ? (art. 36) ☐ oui ☐ non	

EXPÉDITION DES MATIÈRES DANGEREUSES RÉSIDUELLES VERS UN DESTINATAIRE AUTORISÉ (MDR) (RMD art.11)

À quelle fréquence les MDR sont expédiées ?
Nom du centre où sont expédiées les MDR
Pouvez-vous avoir accès aux informations ou aux factures confirmant les expéditions ? ☐ oui ☐ non
Est-ce que le fournisseur de solvants ou/et des produits récupère les contenants contaminés ? ☐ oui ☐ non
Sinon, qui récupère les contenants contaminés ?
Commentaires et observations :

¹ Les articles mentionnés proviennent du Règlement sur les matières dangereuses R-15.2

TERRAIN ET BÂTIMENT

Y a-t-il une cour arrière ? ☐ oui ☐ non

Si oui, revêtement /cour : ☐ ciment ☐ asphalte ☐ terre ☐ concassé ☐ autre (spécifier) :

Y a-t-il des tuyaux partant des équipements du bâtiment et menant directement à l'environnement ? ☐ oui ☐ non

Dans l'affirmative, de quel équipement proviennent ces tuyaux ? _____

Y a-t-il des signes de contamination (taches, odeurs) près de l'extrémité des tuyaux : ☐ oui ☐ non

Si oui, spécifier : _____

Des contenants de produits chimiques sont-ils entreposés à l'extérieur ? ☐ oui ☐ non

Si oui, sont-ils sous un abri (art. 44) ? ☐ oui ☐ non L'abri est-il conforme (art.34)? ☐ oui ☐ non

Dans un conteneur (art. 44) ? ☐ oui ☐ non

Y a-t-il des signes de fuite ou de déversement (taches, cernes, odeurs) ? ☐ oui ☐ non

Si oui, spécifier : _____

Y a-t-il des poubelles ou un conteneur à l'extérieur ? ☐ oui ☐ non

Contiennent-ils des déchets autres que domestiques ? ☐ oui ☐ non

Vérifiez la présence d'indice de contamination (taches, odeur) et décrivez : _____

Y a-t-il des indices de contamination ailleurs sur le terrain ou sur les terrains voisins ? ☐ oui ☐ non

Si oui, lesquels et où sont-ils situés (porte de service, lieu de réception des produits...) Décrivez : _____

Y a-t-il des puits d'observation sur le terrain ? ☐ oui ☐ non

Si oui, combien y en a-t-il ? _____

À quelle fréquence sont-ils échantillonnés ? _____

Et pour quels contaminants ? _____

Une étude de caractérisation du terrain (sol ou eau souterraine) a-t-elle été réalisée ? ☐ oui ☐ non

Si oui, l'étude est-elle disponible ?

Commentaires : _____

Y a-t-il des sorties d'air (observées sur le bâtiment) ? : ☐ oui ☐ non

Si oui, à quel équipement sont-elles reliées ?

Y a-t-il des taches près des sorties d'air ? ☐ oui ☐ non

Pat
Inspecteur/inspectrice

07/12/2010
Date

Alain
Vérificateur/vérificatrice

2010/07/23
Date